

Blois, le 23 juin 2021

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER SIGNE L'ACHAT D'UN BÂTIMENT POUR SON FUTUR TIERS-LIEU NUMÉRIQUE

Ce vendredi 25 juin, le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, signera la promesse d'achat d'un bâtiment situé avenue de Vendôme à Blois, propriété de Groupama Paris Val de Loire, qui sera dédié au développement des usages numériques.

En se portant acquéreur de l'ancien restaurant administratif « le 7 000 », situé 5 à 11 avenue de Vendôme à Blois, pour un montant d'1,6 million d'euros, le président du département de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot formalise des discussions entamées à l'automne avec Groupama Paris Val de Loire, et concrétise un projet inscrit depuis 2017 dans la feuille de route du département. Dans le courant de l'année 2022, un nouveau lieu dédié au développement des usages numériques ouvrira.

Ces dernières années, le numérique a transformé nos vies et impacté tous les pans de notre modèle sociétal et économique. Convaincu de la nécessité d'accompagner ces évolutions, mais aussi d'en faire un atout supplémentaire pour le Loir-et-Cher, le conseil départemental s'engage dans un plan d'actions global et ambitieux.

Au-delà de la volonté de doter le territoire d'infrastructures adaptées (déploiement de la fibre...) ou de proposer des outils ou services novateurs, le département souhaite que ces mutations puissent bénéficier à chaque Loir-et-Chérien. D'ici à quelques mois, ce bâtiment rénové donnera naissance à un espace où chacun trouvera la réponse adaptée à son besoin dans le domaine du numérique. Collégiens, salariés, entreprises, publics fragiles ou seniors actifs disposeront ainsi d'un espace de rencontres, de mise en relation, d'orientation, de ressources, de formation ou de sensibilisation. Équipé de tous les outils nécessaires, ce tiers-lieu permettra de multiplier et d'enrichir les initiatives d'acteurs locaux, comme par exemple celles portées par l'association Loir-et-Cher Tech. Les opportunités offertes par les métiers du numérique ne seront plus réservées aux seuls geeks ! De plus, ce nouvel espace renforcera la place du Loir-et-Cher au sein de l'écosystème numérique régional.

Pour **Nicolas Perruchot**, président du conseil départemental : « *Le département avait à cœur en tant qu'échelon de proximité et de solidarité de disposer d'un espace permettant de catalyser et d'encourager les initiatives qui permettront au Loir-et-Cher de tirer profit des opportunités offertes par le numérique, tout en veillant à ce qu'il ne soit pas une source de fracture pour certains. Ce projet dans lequel je souhaite que chacun — habitant, acteur associatif ou forces vives — trouve sa place sera un atout supplémentaire pour notre Loir-et-Cher. Il ouvre également de belles perspectives de partenariat avec Groupama Paris Val de Loire, autour de valeurs partagées pour le territoire.* »

Laurent Bouschon, Directeur général de Groupama Paris Val de Loire, déclare : « *Au-delà d'une opération immobilière, cette cession et le partenariat à suivre constituent pour Groupama l'affirmation de sa volonté d'ancrer son action au sein des territoires. Développer des synergies prometteuses avec le conseil départemental de Loir-et-Cher sur des sujets comme le numérique illustre concrètement nos valeurs de proximité, de solidarité et de responsabilité.* »

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de Loir-et-Cher - Direction de la Communication - 02 54 58 41 12
Groupama Loir-et-Cher - Guillaume Malbo, Directeur - gmalbo@groupama-pvl.fr